

HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 LA BERRICHONNE

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

109	Cible Mobile 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82593922	BONGIBAULT David-Alexandre	S1 1 30 + 30	sam. 2 novembre 2024 à 09:00	2
82637786	JOUSSET Samantha	JG 1 30 + 30	sam. 2 novembre 2024 à 09:00	4
02803509	MICHOUX Cyril	S1 1 30 + 30	sam. 2 novembre 2024 à 09:00	3
00624842	MICHOUX Didier	S2 1 30 + 30	sam. 2 novembre 2024 à 09:00	5
82905471	TAMPONI Mattéo	S1 1 30 + 30	sam. 2 novembre 2024 à 09:00	1
110	Cible Mobile Mixte 10 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82593922	BONGIBAULT David-Alexandre	S1 2 Mixte	sam. 2 novembre 2024 à 14:30	3
82637786	JOUSSET Samantha	JG 2 Mixte	sam. 2 novembre 2024 à 14:30	5
00624842	MICHOUX Didier	S2 2 Mixte	sam. 2 novembre 2024 à 14:30	1
02803509	MICHOUX Cyril	S1 2 Mixte	sam. 2 novembre 2024 à 14:30	4
82905471	TAMPONI Mattéo	S1 2 Mixte	sam. 2 novembre 2024 à 14:30	2